

Pour diffusion immédiate

Une première au Québec

LE CSSS DE CHICOUTIMI OBTIENT LA CERTIFICATION « ENTREPRISE EN SANTÉ »

Saguenay, le 15 juin 2011 – Le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi (CSSSC) est officiellement devenu le premier CSSS de la province à se voir octroyer la certification « Entreprise en santé », décernée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). L'annonce de cette reconnaissance s'est faite aujourd'hui en présence de représentants du BNQ et de l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de partenaires du CSSSC et de nombreux employés et gestionnaires.

La norme « Entreprise en santé » vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé des personnes. Elle détermine les interventions et les mesures à mettre en place dans les milieux de travail pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie par les employés et le maintien d'un milieu de travail favorable à la santé. Cette norme amène les entreprises à agir sur quatre aspects reconnus pour avoir un impact significatif sur la santé et la productivité de leurs employés, soit les habitudes de vie, l'équilibre travail - vie personnelle, l'environnement de travail et les pratiques de gestion.

« Les différentes étapes de la démarche ayant amené le BNQ à accorder cette certification au CSSS de Chicoutimi nous ont permis de constater la rigueur et la recherche constante d'amélioration de la part de l'établissement pour la mise en place de moyens et d'activités favorisant le mieux-être physique et psychologique de ses employés. Il nous est apparu évident que les pratiques organisationnelles du CSSSC répondaient en tout point à l'esprit de la norme « Entreprise en santé », une norme d'ailleurs incluse dans la planification stratégique de l'établissement », a souligné M. Jacques Girard, directeur du Bureau de normalisation du Québec.

C'est en 2008 que le CSSSC s'est engagé dans cette démarche de certification dont les prémisses concordent parfaitement avec son positionnement stratégique visant l'amélioration continue de l'ensemble de ses pratiques organisationnelles et de gestion. « Cette démarche a eu comme point de départ un engagement clair de notre établissement à l'égard d'une volonté de faire reposer nos processus de gestion sur les meilleures pratiques en matière de mieux-être en entreprise. C'est la concrétisation de cet engagement qui nous est aujourd'hui reconnue et qui, par sa mise en valeur et sa perpétuation, nous permettra de continuer d'être reconnu comme un employeur de choix et attractif dans un contexte de rareté de main-d'œuvre », a mentionné M^e Richard Bergeron, président du CSSSC.

COMMUNIQUE

Devant les défis sans cesse croissants quant au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre, cette certification représente un atout important au regard de la capacité du CSSSC de pouvoir offrir à la population qu'il dessert des soins et services accessibles et de la plus haute qualité qui soit. Animés du désir de contribuer à l'amélioration et au maintien de l'état de santé des autres, les médecins, les employés et les gestionnaires du CSSSC se sont investis tout au long de la démarche et y ont vu l'occasion de se mobiliser autour d'un projet porteur pouvant consolider leur sentiment d'appartenance et de fierté envers un établissement offrant un environnement de travail sain, sécuritaire, agréable et performant.

À propos du CSSS de Chicoutimi

Le CSSS de Chicoutimi compte sur l'apport de plus de 300 médecins et de 3 300 employés et professionnels de la santé pour la réalisation de sa mission auprès de la population locale, régionale et supra régionale. Il est un centre près de la population et un partenaire important du réseau de la santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il regroupe 707 lits, dont 442 en courte durée et 265 en soins de longue durée. Le centre est désigné universitaire pour sa mission hospitalière et, à ce titre, il assume une mission importante en enseignement médical et autres sciences de la santé. Il est affilié à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Montréal. En matière de soins de santé, le CSSSC contribue à faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean une région autonome à plus de 95%.

- 30 -

Source : Patrice Vachon, conseiller en communication
Téléphone : 418 541-1098